



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 17 janvier 2024

L'Etat augmente le nombre de places d'hébergement d'urgence dans les Hauts de Seine dans le cadre du plan Grand froid

Les services de l'Etat et le 115 sont mobilisés dans le cadre du plan grand froid et organisent le **renfort hivernal, avec la création de places d'hébergement supplémentaires et le renforcement des maraudes :**

- Dans le cadre du plan grand froid et à la date du 16 janvier, 140 places supplémentaires sont ouvertes par les services de l'Etat en renfort hivernal pour les personnes isolées et les familles.
- Ce dispositif est adaptatif et évolue en fonction des besoins.

Toute l'année, période hivernale comprise :

- 7000 places d'hébergement généraliste sont proposées au bénéfice du public du 92 (3800 places en hôtel + 3158 places d'hébergement "pérennes")
- Plus de 12 équipes mobiles de maraudes sont déployées dont 7 financées par l'Etat (DRIHL 92). Elles sont coordonnées par la Croix Rouge Française 92 (Pôle Lutte contre Les Exclusions des Hauts-de-Seine).
- Les bénévoles et les professionnels des associations vont à la rencontre des sans – abris de jour et de nuit : Associations Croix Rouge Française, Ordre de Malte, Protection Civile, Restos du cœur, Secours Catholique

Toute personne en situation de détresse dans l'espace public doit être signalée au 115, service d'appel d'urgence gratuit.